Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_220-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Séance du lundi 15 décembre 2025
Délibération D25-220

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'est réuni en salle Armor de l'espace du Roudour à Saint-Martin-des-Champs, sous la présidence de de Monsieur Jean-Paul Vermot, conformément aux articles L. 5211-1 et L. 5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Date de la convocation : 9 décembre 2025

Nombre de membres en exercice : 51
Nombre de membres titulaires présents : 38
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de représentations : 0
Nombre de votants : 46

Secrétaire de séance : François Hamon

Étaient présents : **Carantec** : Nicole Ségalen-Hamon, Alban Le Roux **Garlan** : Joseph Irrien **Guerlesquin :** Eric Cloarec **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Jean-Marc Le Berr **Lannéanou** : Hervé Saint-Jalm **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Jean-René Péron **Locquénolé** : Francis Lebrault **Morlaix** : Jean-Paul Vermot, Catherine Tréanton, Ismaël Dupont, Valérie Scattolin, Yvon Laurans, Laëtitia Abily, David Guyomar, Nathalie Barnet, André Laurent, Jean-Charles Pouliquen, Marie Gallouédec **Pleyber-Christ** : Julien Kerguillec, Nolwenn Malengreau **Plouégat-Moysan** : François Girotto **Plouézoc'h** : Brigitte Mel **Plougasnou** : Hervé Le Ruz **Plougonven** : Bernadette Auffret, Jean Laurent Hamon **Plouigneau** : Roger Héré **Plounéour-Ménez** : Sébastien Marie **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec, Morgane Bicrel **Saint-Jean-du-Doigt** : Monique Nedellec **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, Martine Gireault, Marc Rousic **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou **Sainte-Sève** : Anne-Marie Kerviel **Taulé** : Aude Goarnisson.

Avaient donné pouvoir : **Guimaëc** : Pierre Le Goff à François Hamon **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas à Jean-Marc Le Berr **Morlaix :** Sabine Duval-Arnould à Jean-Charles Pouliquen **Plougasnou** : Nathalie Bernard à Hervé Le Ruz **Plouigneau** : Joëlle Huon à Joseph Irrien, Odette Colas à Roger Héré **Plourin-lès-Morlaix** : Claude Poder à Morgane Bicrel **Taulé** : Gilles Creach à Aude Goarnisson.

Étaient absents excusés : **Botsorhel** : Hervé Cillard **Locquirec** : Gwénolé Guyomarc'h **Plouégat-Guerrand** : Renaud de Clermont-Tonnerre **Plouigneau** : Johny Delépine **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Stéphane Lozdowski.

Bilan 2024 du volet habitat du PLUi-H

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientations stratégiques n° 1 "Répondre aux besoins en logements dans leur diversité", n°3 " Assurer la cohésion et l'équilibre social du territoire", n°4 " Assurer des services du quotidien de qualité PLUi-H" et n°5 "Piloter la politique habitat"

Rapporteur : Yvon Laurans

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de Morlaix Communauté a été adopté par délibération du Conseil de Communauté en date du 10 décembre 2020.

Envoyé en préfecture le 16/12/2025
Reçu en préfecture le 16/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251215-D25_220-DE

L'article L. 302-3 du Code de la construction et de l'habitation oblige tout EPCI disposant d'un PLH à délibérer annuellement sur le bilan de réalisation du PLH ainsi que sur son bilan final.

Le bilan en annexe reprend de manière synthétique les différentes actions menées en 2024 en accord avec les orientations définies :

- Orientation 1 : Produire une offre suffisante et partagée
- Orientation 2 : Mobiliser davantage le parc existant et dynamiser les centralités
- Orientation 3 : Mettre en place une stratégie foncière
- Orientation 4 : Faciliter les parcours résidentiels et répondre aux besoins spécifiques
- Orientation 5 : Piloter la politique de l'habitat

Les points à retenir du bilan 2024 sont les suivants :

- Un volume d'autorisations de construction le plus faible enregistré sur les dix dernières années.
- Une stratégie d'intervention sur l'habitat privé qui s'intensifie par :
  - La signature de la convention d'OPAH-RU en juillet 2024 entre Morlaix Communauté et l'ANAH
  - L'action de la SEMPI dans le cadre de la concession d'aménagement (acquisition, accompagnement de propriétaires vers un programme de travaux,…)
- La fin de l'OPAH Durable et solidaire au 03/11/2024 en vue d'être remplacé par un dispositif d'accompagnement en régie dès 2025
- Une programmation 2024 du logement social exceptionnelle avec 194 logements programmés
- L'entrée en phase test de la cotation de la demande en logements sociaux
- L'organisation de plusieurs temps forts pour faire connaître la politique habitat de Morlaix Communauté

Vu le PLUi-H 2020-2025 – Orientation 2 : Mobiliser davantage le parc existant et dynamiser les centralités,

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement – Habitat – Mobilités – Mer et littoral du 12 novembre 2025,

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- **d'approuver le bilan 2024 du volet habitat du PLUI-H annexé au présent rapport et d'autoriser sa transmission aux services de l'État.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Conseil : adopté à l'unanimité.

Le secrétaire de séance,
François Hamon

Le Président,
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ